



ARROW ALL IN^{MD}

Suppression de mauvaises herbes graminées pour le soya et une variété de cultures spécialisées, facilitée par un agent tensioactif intégré.



GROUPE 1

Matière Active:

Cléthodime 120 g/L EC

Format:

Caisse: 2 bidons de 6 L

Baril: 96 L

En vrac: 450 L

Doses d'application et nombre d'acres pouvant être traités:

Doses d'application:

100 à 300 mL/ac

Acres traités: 20 à 60 ac/bidon

320-960 ac/baril

1500-4500 ac/En vrac

Volume d'eau:

Voie Terrestre: 40 L/ac (10 gal US/ac)

Voie aérienne: Ne pas appliquer.

Résistance à l'entraînement par la pluie:

1 heure

PRINCIPAUX AVANTAGES:

- Options flexibles de mélange en réservoir.
- Une seule solution pour lutter contre les mauvaises herbes graminées dans plusieurs cultures, notamment le soya, le canola, les légumineuses, et diverses cultures spéciales.
- Il a été prouvé qu'il était aussi efficace que d'autres produits à base de cléthodime, comme Centurion^{MD}.
- Le surfactant est prémélangé: cela simplifie la pulvérisation, est pratique et permet de gagner du temps.
- Une caisse avec surfactant intégré permet de traiter 80 acres, ce qui réduit de moitié le nombre de caisses par champ et permet d'économiser temps et tracas.
- Une solution éprouvée : bien que nouvelle au Canada et unique sur notre marché, la formulation d'ARROW ALL IN^{MD} est utilisée par des producteurs du monde entier, qui lui font confiance.
- La formulation supérieure assure un mélange systématiquement meilleur que celui des produits concurrents.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Bleuets en corymbe
- Canneberges
- Canola
- Coriandre
- Épinards
- Fenugrec
- Haricots, secs (blanc, great northern, noir, pinto, rose, rouge)
- Lentilles
- Luzerne (plantules)
- Œillet des fleuristes
- Oignons, secs
- Pommes de terre
- Pois chiches (de types desi, kabuli)
- Pois des champs
- Soya
- Tournesol

Principales mauvaises herbes supprimées

| Graminées | Stade de feuilles | Dose |
|--|-------------------|--------------|
| Céréales spontanées (blé, orge, avoine), folle avoine, sétairie (verte et glauque) | 2 à 4 | 100 mL/acre* |
| Échinochloa pied-de-coq, maïs spontané, millet commun, panic capillaire, panic d'automne | 2 à 6 | 100 mL/acre* |
| Céréales spontanées (blé, orge, avoine), digitales (astringente et sanguine), échinochloa pied-de-coq, folle avoine, ivraie de Perse, maïs spontané, millet commun, panic capillaire, panic d'automne, sétaires (verte et glauque), Chiendent (répression) | 2 à 6 | 150 mL/acre |
| Chiendent (suppression) | 2 à 6 | 300 mL/acre |

*L'application d'ARROW ALL IN^{MD} à 100 mL/ac pour lutter contre les mauvaises herbes énumérées dans cette section du tableau ne doit se faire que dans les conditions suivantes: bon peuplement de la culture, application précoce (avant le tallage), infestation légère à modérée des mauvaises herbes, humidité et fertilité adéquates, absence de stress, bonnes conditions de croissance. Ne pas appliquer sur des céréales d'hiver spontanées. Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas présente au moment de l'application, appliquer la dose de 150 mL/ac d'ARROW ALL IN^{MD}.



ARROW ALL IN^{MD}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL?

La matière active se déplace du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des pousses et des racines. Les feuilles jaunissent d'abord, puis deviennent pourpres avant de finalement brunir. Les nouvelles feuilles se détachent facilement de la mauvaise herbe traitée en 3 à 5 jours. Normalement, une suppression complète est obtenue de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et la concurrence exercée par la culture.

DIRECTIVES DE MÉLANGE:

1. Remplir la cuve à ½ avec de l'eau propre et activer le cycle d'agitation.
2. Ajouter la quantité nécessaire de produit d'association.
3. Ajouter ARROW ALL IN^{MD} et agiter.
4. OPTIONNEL : Pour l'utilisation d'ARROW ALL IN^{MD} seul (pas dans un mélange en cuve), ajouter la quantité adéquate d'adjuvant.

5. Terminer le remplissage de la cuve avec de l'eau tout en continuant l'agitation.
6. Bien agiter après des arrêts prolongés.

REMARQUE: En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre W.A.M.L.E.G.S. ou W.A.L.E.S. pour connaître le protocole de mélange approprié.

*Lors d'un mélange avec glufosinate ; ajouter d'abord la dose appropriée de ARROW ALL IN^{MD} suivi par la dose de glufosinate.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR VALIDÉS:

- Soya tolérant à la glyphosate: glyphosate
- Canola: Lontrel^{MD} 360, Muster^{MD}
- Canola Clearfield^{MD} seulement: PHANTOM^{MD} 240 SL
- Canola LibertyLink^{MD} seulement: ADAMA Glufosinate 150 SL
- Pois des champs: DAVAI^{MD} 80 SL, PHANTOM^{MD} 240 SL
- Soya & Haricots secs: DAVAI^{MD} 80 SL

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE:

- Bleuets en corymbe, épinards: 14 jours
- Luzerne (plantule), canneberges, fenugrec: 30 jours
- Oignons secs: 45 jours
- Canola, pois chiches (de types desi et kabuli), coriandre, haricots secs (Pinto, noir, Great Northern, rouge, rose, rond blanc), lentilles, pommes de terre : 60 jours
- Tournesol: 72 jours
- Pois des champs, soya: 75 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE:

Ne pas faire paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme fourrage pendant les 60 jours suivant le traitement.

TAUX D'ADJUVANT:

Un adjuvant supplémentaire facultatif peut être utilisé en cas de risque élevé de mauvaises herbes ou lorsque les conditions environnementales (par exemple, sécheresse) ne sont pas idéales pour lutter contre les mauvaises herbes.

- 30 % de tensioactifs à base d'esters de phosphate à 0,5 % v/v
- Huile de graine méthylée (MSO) @ 0,5 % v/v
- Tensioactif non ionique (NIS) à 0,25 % v/v

MOMENT D'APPLICATION:

- La plupart des cultures sont tolérantes à cet herbicide à tous les stades, effectuer les traitements au stade optimal de développement des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour toutes les cultures.

ROTATION DES CULTURES:

Aucune restriction

ENTREPOSAGE:

Garder à l'abri du gel.

INTERVALLE DE RÉINSERTION:

12 heures



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.

CLICKEZ ICI À ACCÈDER TOUS LES DÉTAILS DE PRODUIT



CONSEILS PRATIQUES:

Comme ARROW ALL IN^{MD} contient un adjuvant intégré, aucun autre n'est nécessaire! Appliquer ARROW ALL IN^{MD} lorsque les graminées annuelles et les céréales spontanées sont au stade de 2 à 6 feuilles. On obtient la meilleure suppression lorsque l'application se fait avant le tallage, au moment où les graminées annuelles sont petites et en croissance active. ARROW ALL IN^{MD} sera moins efficace lorsque les plantes sont stressées par un manque d'humidité, une humidité excessive, une température basse ou une humidité relative très basse. Il peut y avoir repousse par tallage si l'application est faite dans l'une de ces conditions de stress.



Numéro sans frais: 1.855.264.6262 | ADAMA.COM
ARROW^{MD}, ARROW ALL IN^{MD}, BADGE^{MD} DAVAI^{MD} et PHANTOM^{MD} sont des marques déposées d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives. © 2025 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.